

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002
Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

TRIBUTUNAUX

F132821

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT LA CONVERSION DU REDRESSEMENT EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE: N° RG 25/00054 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIQXX
Le 22 Octobre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
L'ASSOCIATION MARTINIQUE FORME ET FITNESS
Bât Mélodie D5
Cité La Meynard
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 812 973 956
Activité : clubs et sports
Date de la Cessation des paiements : 24/12/2023
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TGI de FORT DE FRANCE
* mandataire judiciaire
La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me Yohann YANGTING, en qualité de mandataire liquidateur
6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS
* Met fin à la mission de l'administrateur judiciaire :
la SELARL AJA&ASSOCIES, Représentée par Me Lesli MIROITE,
Centre d'affaires Agora - bât. C 97200 FORT DE FRANCE
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

F132820

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT LA CONVERSION DU REDRESSEMENT EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE: N° RG 25/00013 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TIL7V
Le 22 Octobre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
la S.C.I. HEXAGONE
36, Impasse de la Guyane
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 829 577 329
Activité : Location de terrains et autres biens immobiliers
Date de la Cessation des paiements : 25/08/2023
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE
* mandataire judiciaire :
la SCP BR&ASSOCIES, Représentée par Me Laura BES, en qualité de mandataire liquidateur,
Centre d'affaires Dillon-Valmenière - 97200 FORT DE FRANCE
* Met fin à la mission de l'administrateur judiciaire :
la SELARL AJA&ASSOCIES, Représentée par Lesly MIROITE,
Centre d'affaires Agora - bât. C 97200 FORT DE FRANCE
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire

judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

F132819

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT LA CONVERSION DU REDRESSEMENT EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE: N° RG 24/00031 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIDZY
Le 25 Février 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
L'ASSOCIATION UNION REGIONALE DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE MARTINIQUE
Groupe La Chapelle
Bât Yeuse
97212 SAINT-JOSEPH
SIREN : 391 753 779
Activité : Insertion par l'activité économique
Date de la Cessation des paiements : 31/12/2023
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge TJ de FORT DE FRANCE
* mandataire judiciaire :
La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me Marie-Hélène MONTRAVERS, en qualité de mandataire liquidateur
6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS
*met fin à la mission de l'administrateur judiciaire :
La SELARL BCM, Représentée par Me Charles-Henri CARBONI,
Lot Hardy Dessources 97200 FORT DE FRANCE
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

F132815

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT ORDONNANT L'HOMOLOGATION D'UN PLAN DE REDRESSEMENT PAR VOIE DE CONTINUATION

AFFAIRE: N° RG 24/00017 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TICJ7
Le 22 Octobre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a ordonné le plan de redressement par voie de continuation à l'égard de :
Monsieur Lucien, Jude ALEXANDRINE
1B Rue du Général Galliéni
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 350 141 925
Activité : Avocat
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE
* MAINTIENT LE MANDATAIRE JUDICIAIRE DANS SES FONCTIONS JUSQU'À L'ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION DU PASSIF :
LA SELAS ATOUMO MJ, Représentée par Me Gérald COQUILLE
Centre d'Affaires Dillon
Euridyce D - BP 69
97256 FORT DE FRANCE CEDEX
* MET FIN A LA MISSION DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE ET LE DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE A

L'EXECUTION DU PLAN :
La SELARL AJA&ASSOCIES, Représentée par Me Alain MIROITE, en qualité de CEP
Centre d'Affaires AGORA Bat C - Pointe des Grives
97200 FORT DE FRANCE

F132814

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

BODACC
EXTRAIT D'UN JUGEMENT ORDONNANT L'HOMOLOGATION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE

AFFAIRE: N° RG 24/00050 - N° Portalis DB3X-W-B7I-TIGZX
Date du jugement : 22 Octobre 2025
Nom et Prénoms : S.C.I. SAINTAC
Adresse : Quartier Rosière Voie n°1 97212 SAINT-JOSEPH
SIREN : 502 552 953
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
MET FIN A LA MISSION DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE ET LE DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN :
Nom : La SELARL DETROIT, Représentée par Me Charles-Henri CARBONI, en qualité de CEP
Adresse : 4, Bld de Verdun - 97200 FORT DE FRANCE
MAINTIENT LE MANDATAIRE JUDICIAIRE DANS SES FONCTIONS JUSQU'À L'ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION DU PASSIF :
Nom : La SELAS ATOUMO MJ, Représentée par Me Gérald COQUILLE,
Adresse : 2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue - 97200 FORT-DE-FRANCE

F132830

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE: N° RG 25/00065 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TITPJ
Le 25 Novembre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
Monsieur Marc Luc GINEAU
48, Rue de Schoelcher
97232 LE LAMENTIN (MARTINIQUE)
SIREN : 441 504 487
Activité : Médecin Généraliste
Date de la Cessation des paiements : 25/05/2024
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien, Juge au TGI de FORT DE FRANCE
* mandataire judiciaire
La SCP BR&ASSOCIES, Représentée par Me Michel BES, en qualité de MJ
Centre d'affaires Dillon-Valmenière - 97200 FORT DE FRANCE
* administrateur judiciaire :
la SELARL La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE en qualité d'AJ
Centre d'affaires Agora - bât. C 97200 FORT DE FRANCE
* COMMISSAIRE DE JUSTICE :
Maître Isabelle PELAGE , Commissaire de Justice
Quartier Mangot Vulcin - 97232 LE LAMENTIN
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux

mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

F132806

TRIBUTUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCANT L'OUVERTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

AFFAIRE: N° RG 25/00070 - N° Portalis DB3X-W-B7J-TITQE
Le 23 Septembre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture des opérations de liquidateur judiciaire simplifiée à l'égard de :
LA S.E.L.A.S. LA PERLE DU SOIN
Quartier le Cap
97222 CASE-PILOTE
SIREN : 881 263 917
Activité : soins infirmiers
Date de la Cessation des paiements :23/03/2024.
* juge commissaire titulaire : Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ DE FORT DE FRANCE
* mandataire judiciaire :
la SCP&BR ASSOCIES, Représentée par Me Laura BES, en qualité de mandataire liquidateur,
Centre d'affaires Dillon-Valmenière - 97200 FORT DE FRANCE
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

MARCHÉ PUBLIC

F132822

COMMUNE DU LORRAIN AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2025/367 du 19 novembre 2025, le Maire de la commune du LORRAIN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Madame Joëlle FRANCIL a été désigné en qualité de commissaire - enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Martinique.
L'enquête publique se déroulera en mairie du 15 décembre 2026 au 14 janvier 2026 aux jours et heures suivantes :
• Lundi 15 décembre 2025 à 8h : Ouverture de l'Enquête Publique
Permanence du Commissaire Enquêteur / Lundi 15 décembre de 8h à 12h / Bureau bâtiment RH – 1er étage
• Consultation libre
Jours/Heures : Du Lundi au Vendredi de 7h à 13h
Lieu : Service Urbanisme Rue Joseph CLERC
Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
• Permanence du Commissaire Enquêteur
Jours/Heures :
Jeudi 18 décembre 2025 de 8h à 12h
Lundi 22 décembre 2025 de 8h à 12h
Mardi 6 janvier 2026 de 8h à 12h
Lieu : Bureau bâtiment RH – 1er étage
• Mercredi 14 janvier 2026 à 12h :

Annonces Légales

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir
des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

Clôture de l'Enquête Publique

Permanence du Commissaire
Enquêteur / Mercredi 14 janvier 2026 de
8h à 12h / Bureau bâtiment RH - 1er
étage

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie et sur le site internet de la ville :

<https://villedulorain.com/>

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignait sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant directement au commissaire - enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie du LORRAIN - 97214 le LORRAIN ou par voie électronique : urbanisme@villedulorain.com, le commissaire - enquêteur visera ces observations et les versera au dit registre.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire - enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant 1 an et seront publiés sur le site internet de la ville : <https://villedulorain.com/>

Le projet du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

LORRAIN, le 19 novembre 2025

Pour Le Maire, par délégation

Le 1er adjoint

René MICHEL - ETIENNE

F132825



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Services

1 / Identification de l'organisme qui passe le marché

Groupeement de Coopération Sanitaire
de Moyens de Mangot Vulcin

Pouvoir adjudicateur : Madame Marie-
France ROBLOT-COULANGES

Administrateur

Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin

BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier

Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN

tel: 05 96 48 81 37 - Fax: 05 96 48 82 70

2 / Objet de la consultation

maintenance des onduleurs sur la cite
hospitaliere de mangot vulcin

Procédure Adaptée passée dans le
cadre des articles R 2123-1 - R 2123-4 - R
2123-5 - R 2131-12 - R 2162-13 et R
2162-14 du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018

3 / Lieu d'exécution de la prestation

cite hospitaliere de mangot vulcin

4 / Caractéristiques principales

La Prestation fait l'objet d'un Lot Unique
qui concerne les installations de la MCO,
de la Psychiatrie et de la Radiotéléphonie.

Les caractéristiques de ces installations
sont mentionnées dans le Cahier des
Clauses Techniques Particulières, et ce
pour permettre au soumissionnaire de
mieux apprécier la nature du besoin.

Classification CPV de l'objet principal :

• Classification CPV : 31155000-7
« Onduleurs »

• Classification CPV Secondaire :
50532400 : « Services de réparation et
d'entretien de matériel de distribution
électrique »

Visite des Candidats

Afin d'élaborer leurs propositions, les
Candidats auront l'obligation de visiter les
locaux concernés afin d'identifier les installations et les équipements. Une attestation

tion de visite sera remise et devra être
fournie dans la proposition sous peine de
rejet de l'offre.

• Cette Visite des locaux est à définir
avec la Responsable de filière courant
fort / courant faible et automatismes
(coordonnées téléphoniques : article 11
du Règlement de la Consultation)

Elle permettra aux Candidats d'apprécier
la nature du besoin et d'évaluer les
contraintes liées à la bonne exécution de
la Prestation.

Les soumissionnaires peuvent se présenter
soit en qualité d'entreprise unique,
soit en qualité de groupement d'entreprises
conjoint ou solidaire.

5 / Durée de la prestation

La durée d'exécution de la Prestation,
qui prend effet à compter de la date de
notification du Marché au Titulaire, est
fixée à **UN (01) an**.

Le marché pourra faire l'objet d'UNE
(01) reconduction, **après décision des
deux parties, trois mois minimum avant
la date d'échéance annuelle, et ce,
sans pouvoir excéder une durée totale
de DEUX (02) ans.**

6 / Conditions relatives au Marché

• Modalités essentielles de financement
et de paiement et/ou références aux
textes qui les réglementent :

- Financement : Budget du Groupement
de Coopération de Sanitaire de Moyens
de Mangot Vulcin

- Paiement : Mandat administratif

- Délai de paiement : 50 jours

- Unité monétaire utilisée : Euro

- Offres et documents associés : uniquement en français

7 / Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :
*Sélection des candidatures sur la base
des justificatifs produits par les candidats
relatifs à leurs qualités et capacités, décrites
dans le Règlement de la Consultation (Articles R 2123-1 - R 2123-4 - R 2123-5 - R 2131-12 - R 2162-13 et R 2162-14 du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018)*

8 / Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse,
appréciée en fonction des critères
pondérés énoncés dans le Règlement de
la Consultation.

9 / Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Le
LUNDI 22 DECEMBRE 2025 - 12 h 00
(heure de Martinique)**

Délai minimum de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de
réception des offres.

10 / Conditions de transmission des offres

Définies dans le Règlement de la
Consultation (R.C.)

11 / Date d'envoi du présent Avis à la publication

Le LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Annexe I - adresses complémentaires

12 / renseignements complémentaires

La date limite de réception de demande
de renseignements complémentaires est
de 08 jours avant la date limite de réception
des Dossiers.

12.1 - Renseignements d'ordre administratif

Nom de l'organisme : Groupement de
coopération sanitaire de moyens de mangot vulcin

Correspondant : Cellule Marchés
Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier
Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél: 05 96 48 88 38 - Fax: 05 96 48 82 70

Adresse Internet URL : <http://gcsmv.e-marchespublics.com>

12.2 - D'ordre technique

Nom de l'organisme : groupement de
coopération sanitaire de moyens de mangot vulcin

Correspondant : Mme Liliane MOUILLOU
Responsable Filière courant fort/courant faible

Service Technique - Cité Hospitalière de
Mangot Vulcin

Route du Vert-Pré - Quartier Mangot
Vulcin - 97232 Lamentin

Tél.: 05 96 48 88 52

Port.: 06 96 31 74 48

Fax: 05 96 48 82 81

13 / Adresse où l'on peut retirer le
Dossier de Consultation :

• Soit au groupement de coopération
sanitaire de moyens de mangot vulcin

Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier

Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél: 0596 48 88 38 / Fax: 0596 48 82 70

• Soit sur le Site Internet suivant :
<http://gcsmv.e-marchespublics.com>

14 / Adresse où les Dossiers doivent
être envoyés : celle mentionnée au 13-1

du présent Avis.

Fait au Lamentin, le mercredi 19 novembre 2025

L'Administrateur,

Marie-France ROBLOT-COULANGES

Abonnez-vous
en
un clic

www.lelegis.fr

Téléphone :
06 90 25 89 84

Mail :

contact@lelegis.fr

Une annonce
légale à publier
en Martinique ?

Simple - Facile
Paiement sécurisé

Votre attestation
immédiatement

dans
votre boîte mail

24 H / 24

7 - Jours / 7

www.lelegis.fr